



une ville en mouvement

Le mot de

Madame la Bourgmestre

Un été bien particulier est à présent derrière nous. Le beau temps n'aura pas manqué, mais bien la convivialité qui caractérise habituellement cette saison à Limbourg. Une petite pensée pour nos associations qui n'ont pu animer l'été. Epidémie du COVID19 oblige, bon nombre de nos rassemblements estivaux sur le territoire communal ont été annulés. Ce n'est évidemment rien à côté des limitations strictes relatives à la fréquentation de nos familles et de nos proches. Enfin, avec le portefeuille et le Smartphone, le troisième élément indispensable pour toutes nos sorties est devenu le masque. On pourra toujours dire que telle ou telle mesure n'est pas opportune à prendre, mais dans une crise à laquelle nous n'étions pas préparés, chacun à son niveau fait le maximum pour limiter les nuisances de ce virus. Note d'optimisme, grâce à ces efforts la propagation de l'épidémie dans notre commune a pu être, à l'heure de rédiger cet édit, contenue ces trois derniers mois.

Néanmoins, il faut rester vigilant. Le virus n'a pas disparu. Il faut à présent apprendre à vivre avec, tout en essayant de reprendre un rythme de vie normal, moyennant certaines adaptations : retour à l'école, retour au travail, fréquentation des salles de sports et de spectacles, visites à nos aînés... Pour ce faire, les standards de la normalité doivent toutefois être quelque peu revus. Nous vous remercions pour votre « adaptabilité ».

Malgré ce climat difficile, la vie continue et les projets ne manquent pas. Ainsi à Hèvermont, les travaux de rénovation extérieure de la chapelle se terminent ainsi que l'enduisage de la voirie qui traverse le village.

Nous avons fait de même avec le quartier Al'trappe et les rues qui le composent. L'objectif est d'agir préventivement avant que la dégradation des voiries ne soit trop importante et nécessite de lourds investissements par la suite. Parallèlement, nous travaillons aussi à la rénovation en profondeur des voiries Villers et Hoyoux. L'entreprise qui réalisera les travaux est à présent désignée et l'obtention du permis d'urbanisme est en bonne voie. A Limbourg, on peut aussi aborder la bonne marche de la rénovation de la place Saint-Georges et les avancées administratives pour la rénovation complète de l'ARVO. Enfin, à Goé, l'école communale devrait prochainement subir un lifting d'importance pour répondre aux besoins des élèves et des enseignants. Je vous le disais, les projets ne manquent pas et il était important de les maintenir, malgré un contexte budgétaire encore davantage mis à mal par la crise que nous traversons.

Je peux vous assurer que durant les mois à venir, nous allons continuer à avancer pour faire progresser notre commune. Nous serons aussi à votre disposition pour vous aider, vous aussi, à avancer dans vos projets, quels qu'ils soient.

Je suis convaincue que progressivement nous allons pouvoir nous revoir ailleurs que sur facebook ou en vidéo-conférence... J'espère à très vite.

Optimistement...

Votre Bourgmestre, Valérie.

LES MEMBRES DU COLLÈGE COMMUNAL

Valérie DEJARDIN - Bourgmestre | Officier de l'Etat civil - Sécurité - Compétences transversales - Transition écologique - Smart city - Communication

Luc DELHEZ - 1^{er} Echevin | Travaux - Cimetières - Environnement - Propreté publique - Développement économique - Bien-être animal

Alain SCHILS - 2^{ème} Echevin | Urbanisme - Logement - Agriculture - Finances

Jacques SOUPART - 3^{ème} Echevin | Culture - Petite Enfance, Jeunesse et Aînés - Associations - Fêtes et manifestations - Jumelage - Patrimoine

Stephen BOLMAIN - 4^{ème} Echevin | Enseignement - Sport - Tourisme

Mélanie DEFAAZ - Présidente du CPAS | Emploi - Cohésion sociale

EDITEUR RESPONSABLE :

VALÉRIE DEJARDIN,

Bourgmestre chargée de la communication

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION :

DOMINIQUE DELHEZ - 087/76.04.19 - dominique.delhez@ville-limbourg.be

LE PROCHAIN NUMÉRO DE VOTRE BULLETIN
COMMUNAL PARAÎTRA EN DÉCEMBRE 2020
DERNIER DÉLAI POUR RENTRER VOS ARTICLES :
LUNDI 16 NOVEMBRE 2020
AUPRÈS DU SECRÉTARIAT DE RÉDACTION.

SOMMAIRE

NOTRE COMMUNE EN PRATIQUE

QUOI DE NEUF DANS LES SERVICES COMMUNAUX ?

Travaux
Environnement
Cimetières
Culture
Jeunesse
Plan de Cohésion Sociale
Sports
Tourisme
Enseignement

LES SOCIÉTÉS NOUS ÉCRIVENT

NOS JOIES, NOS PEINES

AGENDA

SEPTEMBRE :

Du 16 au 27 : exposition Arvô
Vendredi 25 : collecte de sang
Dimanche 27 : balade RSIL

OCTOBRE :

Dimanche 4 : balade RSIL
Dimanche 11 : balade RSIL
Dimanche 18 : balade RSIL

NOVEMBRE :

Du 23 au 29 : semaine de l'arbre

DÉCEMBRE :

Vendredi 18 : collecte de sang

1er samedi et 3ème mercredi du mois :

animations bébé

1er samedi du mois : animations enfants

16
20
15

16
16
16

9

20

10
10

yfu YFU BRUXELLES-WALLONIE
Programmes d'Échanges Interculturels

**Ouvrez-vous au monde,
accueillez un étudiant international**

Portent-ils pour vivre une expérience unique ?

make the world your home

Ils ont entre 15 et 18 ans et viennent de tous les continents pour un trimestre, un semestre ou une année.

NOUS CONTACTER :

YFU Bruxelles-Wallonie asbl
Tél. 04 223 75 68 | info@yfu-belgique.be | www.yfu-belgique.be



Bernard Delhez



Bernard Delhez

CARTES KIDS RAPPEL



La carte kids est **obligatoire** pour les enfants qui se rendent à l'étranger. Elle ne concerne actuellement que les enfants de nationalité belge et a une validité de 3 ans.

La carte kids coûte **7,90€** et est munie d'une **photo** qui facilite l'identification rapide de l'enfant lors de ses déplacements. La photo apposée sur ce document doit impérativement respecter **les mêmes critères que pour les passeports biométriques** (photo prise de face, fond blanc, ne pas sourire...).

Il est nécessaire d'introduire la demande de la carte au moins 1 mois avant le départ en vacances.

Uniquement **les parents accompagnés** de l'enfant peuvent effectuer cette formalité (délai de production de la carte d'identité électronique). Nous vous recommandons vivement de prévoir les déplacements de vos enfants à l'étranger et de commander la KIDS dans les meilleurs délais.

Contact : Sandra Boniver | Service cartes d'identité - 087/76.04.18.

EXIGENCES POUR LES PHOTOS DE PASSEPORTS, KIDS-ID, CARTES D'IDENTITÉ, ÉLECTRONIQUES POUR LES BELGES ET DOCUMENTS DE SÉJOUR POUR LES ÉTRANGERS

Afin de répondre aux normes et standards internationaux au niveau du contrôle des documents d'identité et de voyage, la photographie reprise sur tous les documents d'identité et de voyage pour les belges et documents de séjour pour les étrangers devra être conforme aux critères de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (dimensions conformes, photo récente (max. 6 mois) et de bonne qualité, non retouchée, sans reflet, fond uni de couleur claire, visage de face, tête et épaules droites, expression neutre, regard droit vers l'objectif et bouche fermée,...).

Si le demandeur est un enfant de moins de 6 ans, les critères sont quelque peu allégés.

Plus d'infos : www.photopasseport.be ou www.ibz.rn.fgov.be.

Contact : Sandra Boniver | Service cartes d'identité - 087/76.04.18.

PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Un passeport est indispensable pour vous rendre dans les pays où une carte d'identité ne suffit pas. Si vous désirez voyager dans l'un des pays membres de la Communauté Européenne (ainsi qu'en Suisse), le passeport n'est pas nécessaire.

Document à fournir pour l'obtention d'un passeport biométrique:

De nouvelles exigences ont été établies pour les photos
1 PHOTO EN COULEUR SUR FOND BLANC.

- **La photo doit être récente et en couleur ;**
- Respect des normes pour le passeport (expression de visage neutre, ne pas sourire,...) ;
- Le fond de la photo doit être de teinte claire et uniforme ;
- Le format de la photo doit être de 35 x 45 mm bords non compris ;
- La hauteur de la tête, mesurée du bas du menton jusqu'au sommet de la tête, doit être **entre 31 et 36 mm** max (il est préférable que la photo soit découpée à l'administration) ;
- Le titulaire doit avoir le visage découvert (pas de chapeau, ni de foulard, ni de lunettes noires, pas d'écharpe dans le cou, pas de capuche sur les épaules) ;
- Le titulaire doit être seul sur la photo.

Le demandeur du passeport doit **se présenter personnellement** lors de la demande (prise d'empreintes et signature). Tous les passeports sont **payables au moment de la demande**.

S'il s'agit d'un passeport pour un mineur d'âge (- de 18 ans), la case autorisation devra être complétée et signée par la personne ayant la garde de l'enfant. La durée du passeport sera de 5 ans et son coût est de **35 €**. Pour un adulte, la durée de validité du passeport est de 7 ans et son coût est de **80 €**.

La durée d'attente en procédure normale est de 10 jours ouvrables

Plus d'infos : www.diplomatie.belgium.be • Contact : Sandra Boniver | Le service des Passeports - 087/76.04.18



CONSERVER SON « VIEUX » PERMIS DE CONDUIRE PAPIER - RENOUVELLEMENT DE SON PERMIS DE CONDUIRE FORMAT CARTE D'IDENTITE : QUE DIT LA LOI ?



Vous n'avez pas encore un permis de conduire européen format carte d'identité ? Alors, il faudra en effet penser à le changer. Mais pour quand ?

Même si vous n'en avez pas personnellement un, vous avez certainement entendu parler du permis de conduire européen. Un modèle qui abandonne le papier, format XL des fameux sésames roses au profit d'un support plastique, format type carte d'identité électronique. Ce permis européen a été lancé comme projet pilote en 2010. Et est, depuis 2013, offert à tout nouveau détenteur d'un permis. Mais les autres doivent-ils obligatoirement changer leur vieux permis rose ? Oui, mais...

En effet, il faudra se résoudre à faire changer son permis de conduire auprès de son administration communale ! Mais **inutile de se presser...** Comme le rappelle le SPF Mobilité et Transports : en Belgique comme à l'étranger, les permis de conduire papier sont bel et bien **encore valables** et ce, **jusque 2033**.

Nécessaire si...

Notez que s'il n'est pas obligatoire de changer son permis papier pour le moment, les règles générales dans le domaine restent d'application. Comme le rappelle le SPF Mobilité et Transports, en vertu de l'article 50 de l'arrêté royal du 23 mars 1998 relatif au permis de conduire, **il faut renouveler son permis de conduire** :

- suite à sa perte ou son vol
- si votre document est abîmé ou illisible
- si votre photographie n'est plus ressemblante
- en cas de retrait du permis de conduire par une autorité étrangère.

Votre administration communale vous délivrera alors un permis de conduire européen format carte d'identité qui, contrairement au « bon vieux » permis papier **est valable pour une durée maximale de 10 ans**. Ce type de permis a été délivré pour la première fois en juillet 2010 et **devra donc être renouvelé suivant la date d'échéance à partir du mois de juillet 2020**.

Attention : Chacun a l'obligation de respecter la date de fin administrative de son permis de conduire et de demander personnellement et à temps le renouvellement de celui-ci.

Le prix est de **30 €**, possibilité d'utiliser la photo de votre carte d'identité et la durée d'attente est suivant le cas, de **5 jours ouvrables maximum**.

Contact : Sandra Boniver | Service permis de conduire – 087/76.04.18.

MODIFICATION DU TRACE DE VOIRIE COMMUNALE CONFORMEMENT AU DECRET DU 06 FEVRIER 2014 **AVIS**

L'Administration Communale de la Ville de LIMBOURG porte à la connaissance des habitants que le Conseil Communal est appelé à statuer sur la modification de la voirie Au Pairon sise à Bilstain-Limbourg par la réalisation d'une emprise – parcelle cadastrée 2ème Division, Section B n° 89 E2. Cette modification sera réalisée conformément au plan dressé le 28/10/2019 par le géomètre-expert FLAS.

Le dossier relatif à cette affaire est déposé au Secrétariat Communal et est **soumis à la consultation du public du 15 septembre 2020 au 15 octobre 2020** les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 ou sur rendez-vous ☎ 087/760427 ou 087/760417.

Les réclamations et observations peuvent être adressées :

- par courrier à l'administration communale, Avenue Victor David, 15 à 4830 Limbourg ;
- par fax au 087/76.45.30 ;
- par courriel : sandrine.close@ville-limbourg.be.

Les réclamations et observations verbales peuvent être formulées le jeudi 15 octobre 2020 de 10h30 à 11h00 à l'administration communale de LIMBOURG.

SOUTIEN A LA RELANCE DU COMMERCE LOCAL...ENCORE UN PEU DE PATIENCE

Dans l'édition précédente de l'Infor Limbourg, nous vous annonçons la création de chèques pour soutenir les commerçants limbourgeois suite à la crise sanitaire du COVID-19. **A l'heure d'écrire ces lignes, nous sommes toujours en train de travailler sur ce dossier pour trouver la meilleure formule possible.** Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dans les meilleurs délais.

COMMENT SIGNALER UNE PANNE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC A ORES ?

Trois possibilités s'offrent à vous :

- **Via Internet**

C'est la solution la plus simple et la plus directe. Sur www.ores.net, une application de signalement de lampadaire en panne, basée sur un système de cartographie informatisée, est à votre disposition.

- **Via le numéro de dépannage 078/78.78.00**

Les opérateurs d'Ores pourront encoder pour vous les informations relatives à la panne. Vous privilégiez ce canal pour signaler une panne d'éclairage affectant une rue complète ou présentant un danger pour la circulation routière.

- **Via votre administration communale 087/76.04.00**

Votre commune dispose aussi de l'application informatique de signalement des pannes. Elle lui permet d'informer l'entreprise de toute situation nécessitant une intervention.

Quelle information devez-vous relever sur place ?

Chaque lampadaire ou son support a été identifié au moyen d'une plaquette signalétique, qui porte un numéro unique. Cette plaquette peut se présenter sous différentes formes, en fonction du support présent, mais elle affiche toujours les informations suivantes :

Identification de la commune / Identification du point lumineux

Ce numéro permet d'identifier de manière précise tout point lumineux se trouvant sur le réseau géré par ORES. En cas de dysfonctionnement, c'est cette référence que vous communiquerez via l'application disponible sur le site internet, via le numéro de dépannage ou encore à votre administration communale.

Si vous n'arrivez pas à relever le numéro indiqué sur la plaquette, notez simplement le nom de la rue et le numéro de la maison la plus proche.

L'application de signalement des pannes dispose d'une carte qui vous permettra d'identifier le luminaire concerné grâce à ces informations.



Commune de LIMBOURG = 611

DÉCLARATION ANTICIPÉE RELATIVE À L'EUTHANASIE ET VALIDITÉ

Il s'agit d'une manifestation écrite de la volonté d'une personne qui souhaite qu'un médecin pratique une euthanasie sous les conditions fixées dans la loi, dans l'hypothèse où elle ne pourrait plus manifester sa volonté. En effet, le médecin doit constater :

- Que la personne est atteinte d'une affection accidentelle ou pathologique grave et incurable ;
- Que la personne est inconsciente (donc incapable d'exprimer une demande consciente) ;
- Et que cette situation est irréversible selon l'état actuel de la science.

Un médecin n'est pas tenu de pratiquer une euthanasie. S'il refuse, il est toutefois tenu d'en informer en temps utile le patient ou la personne de confiance éventuelle en précisant les raisons.

Validité

Pour les déclarations (déclaration initiale ou reconfirmation) antérieure au 2 avril 2020 :

- la déclaration est valable 5 ans à compter de la date de la déclaration.
- Le déclarant doit lui-même veiller à ce que sa déclaration anticipée soit reconfirmée s'il souhaite qu'elle reste valide. Cette reconfirmation peut s'effectuer suivant les mêmes modalités que la rédaction de la déclaration anticipée initiale : nouvelle déclaration papier et nouvel enregistrement auprès de l'Administration communale, service population.

Pour les déclarations (déclaration initiale ou reconfirmation) rédigées **à partir du 2 avril 2020 : la déclaration a une durée de validité illimitée.**

Documentation & contact

- Pour en savoir plus : www.beldonor.be et www.afmps.be
- **Contact : Sandra Boniver** | Service population - 087/76.04.00.

ORGANISMES A INFORMER LORS D'UN CHANGEMENT D'ADRESSE

(Y COMPRIS EN RESTANT DANS LA MÊME COMMUNE).

L'adresse revêt de l'importance pour nombre d'institutions et de sociétés qui doivent être en mesure de contacter facilement le citoyen.

Il en va de même pour les différents services de secours (ambulances, pompiers, ...) pour qui il est indispensable de pouvoir arriver rapidement à la bonne destination.

Le citoyen est tenu de se présenter au service population de l'administration communale de sa nouvelle adresse dans les 8 jours ouvrables à partir de l'installation effective dans le nouveau logement.

En outre, le citoyen peut effectuer une demande au bureau de poste ou via le site www.bpost.be pour effectuer un transfert de courrier (un « guide du déménagement » et une « check-list » sont aussi disponibles sur ce site).

La check-list ci-après permet d'orienter le citoyen dans sa démarche de changement d'adresse auprès de divers organismes.

Remarques : Depuis le 19/02/2018, le changement d'adresse sur le certificat d'immatriculation est à signaler auprès de la compagnie d'assurance afin que l'adresse soit adaptée à la DIV (Direction Immatriculation des Véhicules) du SPF Mobilité et Transports.

Informations complémentaires :

- https://www.belgium.be/fr/logement/demenagement/changement_d_adresse ;
- <https://www.ibz.rrn.fgov.be/fr/registre-national/declarer-son-changement-adresse-dca> ;
- **Sandra Boniver** | Service population - 087/76.04.00 - population@ville-limbourg.be



CHECK-LIST (LISTE NON-EXHAUSTIVE)

1) Organismes informés AUTOMATIQUEMENT :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ☐ les organismes de la Sécurité sociale ☐ la caisse de paiement des allocations de chômage ☐ la caisse d'allocations familiales ☐ la caisse de vacances annuelles ☐ la mutuelle ☐ les assureurs contre les accidents du travail | <ul style="list-style-type: none"> ☐ le CPAS ☐ le Fonds de sécurité d'existence ☐ les sociétés régionales du logement ☐ l'Office de la Naissance et de l'Enfance ☐ l'INAMI ☐ l'administration fiscale. |
|--|--|

2) Autres organismes à informer PAR LE CITOYEN :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ☐ la Poste ☐ l'employeur ou le FOREM pour les demandeurs d'emploi ☐ les différentes entreprises d'utilité publique (électricité, gaz, eau) ☐ les compagnies d'assurances ☐ les sociétés de distribution de quotidiens, magazines, ... ☐ la compagnie de téléphone/GSM et/ou le fournisseur d'accès internet ☐ les sociétés et commerces auprès desquels le citoyen dispose d'une carte de fidélité ☐ la banque et les institutions financières | <ul style="list-style-type: none"> ☐ l'INASTI ☐ les organismes de pensions à l'étranger ☐ le médecin (suivi du dossier médical), le dentiste, etc. ☐ l'école, la crèche, l'université, etc. ☐ la banque de données relatives aux animaux identifiés par une puce électronique, un tatouage (DogID = base de données pour l'identification et l'enregistrement des chiens en Belgique). ☐ la police en cas de détention d'armes |
|---|--|

VOUS DÉSIREZ TIRER UN FEU D'ARTIFICE ?

QUELQUES MODALITÉS PRÉALABLES À REMPLIR :

- **Pour les artifices tirés par le particulier** : une autorisation préalable doit être demandée au Collège communal de la Ville de Limbourg ;
- **Pour les artifices tirés par un artificier** : un avis doit être sollicité à la zone de secours en complétant le dossier 'demande d'autorisation de manifestation grande envergure'. Dans ce document, il vous sera demandé : les coordonnées du responsable du tir – le plan de tir – la liste des produits mis en œuvre – les dispositions prises pour assurer la sécurité – la distance d'éloignement minimale par rapport aux bâtiments,....

Informations : Fabienne Marchal | 087/76.04.29 – fabienne.marchal@ville-limbourg.be

MODALITES D'ENREGISTREMENT DES DECLARATIONS DON DE MATERIEL CORPOREL HUMAIN APRES LE DECES



Depuis le 1er juillet 2020, de nouvelles modalités d'enregistrement de la volonté relative au don de matériel corporel humain après le décès sont entrées en vigueur. Pour rappel, en Belgique, il existe un consentement présumé pour le don de matériel corporel humain (organes, tissus et cellules) après la mort. Cela signifie que toute personne est **présumée consentir au don** de son matériel corporel après son décès. Toute personne inscrite au registre de la population ou depuis plus de six mois au registre des étrangers, et capable de manifester sa volonté, peut enregistrer une déclaration d'opposition ou de consentement

expres au prélèvement d'organes après le décès :

- soit auprès de l'**administration communale** de son domicile ;
- soit auprès d'un **médecin généraliste** agréé avec qui elle entretient une relation thérapeutique ;
- soit via un « auto-enregistrement » au moyen de la carte d'identité électronique **via le site www.masanté.be**.

Vous pourrez désormais enregistrer les quatre décisions relatives au don de matériel corporel humain après le décès. A savoir :

- **Don d'organes pour la transplantation** : prélever des organes chez un donneur après son décès. Les organes prélevés servent uniquement pour la transplantation chez des personnes qui les attendent.
- **Don de matériel corporel humain pour la transplantation** : prélever des tissus et cellules chez un donneur après son décès. Les tissus prélevés servent uniquement pour la transplantation chez des personnes qui les attendent.
- **Don de matériel corporel humain pour la fabrication de médicaments** : prélever du matériel corporel chez un donneur après son décès pour fabriquer des médicaments, par exemple pour des thérapies innovantes. Le matériel donné (organes, tissus, cellules et tout ce qui en est extrait) peut donc servir à fabriquer des médicaments.
- **Don de matériel corporel humain pour la recherche** : matériel corporel prélevé chez un donneur après son décès pour la recherche scientifique. Le matériel corporel donné (organes, tissus, cellules et tout ce qui en est extrait) sert à la recherche scientifique, sans application humaine. Cette recherche est souvent essentielle pour continuer à améliorer les soins. Elle permet entre autres d'approfondir les connaissances sur le corps humain ou sur certaines maladies. Remarque : ce type de don est différent du don de corps à la science qui est géré par les facultés de médecine.

Les mineurs d'âge et les personnes incapables d'exprimer seules leur volonté devront toujours se rendre auprès de leur administration communale.

Documentation & contact

- Coordonnées du helpdesk pour toute question relative à l'accessibilité et à l'utilisation de l'application : 02/511 51 51 ;
- centredecontact@eranova.fgov.be ;
- Pour en savoir plus : www.beldonor.be et www.afmps.be ;
- **Sandra Boniver** | Service population - 087/76.04.00.

SERVICE DES TRAVAUX

Vous souhaitez être au courant des travaux en cours dans la commune ?

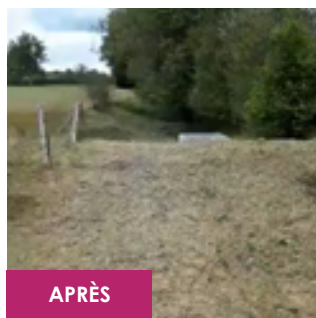
N'hésitez pas à consulter la liste des chantiers en cours sur notre site internet www.ville-limbourg.be.

TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

Où ?	Quoi ?	mesures de circulation ?	Quand ?	Quelle durée ?
Rue Guillaume Maisier – Avenue Reine Astrid	Réfection de la voirie et des trottoirs - Remplacement de l'égouttage	Les mesures de circulation seront prises selon l'avis des services de police et en fonction de l'état d'avancement du chantier	Le 2 juin 2020	250 jours ouvrables minimum
Place Saint-Georges 	Réfection de la place	Les mesures de circulation seront prises selon l'avis des services de police et en fonction de l'état d'avancement du chantier	Début du chantier le 15 septembre 2019	285 jours ouvrables
Villers – Hoyoux	Réfection de la voirie, égouttage, création de trottoirs, aménagements sécuritaires	Les mesures de circulation seront prises selon l'avis des services de police et en fonction de l'état d'avancement du chantier	Automne 2020	175 jours ouvrables

QUELQUES REALISATIONS DU SERVICE DES TRAVAUX

Débroussaillage du bassin d'orage Grand Bosi



Aménagements du quartier Al'Trappe et alentours



Redressement du clocher de la chapelle à Hèvermont



ENVIRONNEMENT



ENTRETIEN DES TROTTOIRS : QUI FAIT QUOI ?

L'été est revenu et, avec lui, son lot de mauvaises herbes en tous genres sur nos trottoirs. Si certains profitent du beau temps pour partir à l'assaut des pissenlits entre les pavés, d'autres imaginent avec bonheur Tarzan se balancer de chardon en chardon dans la jungle de cinquante centimètres bien installée sur le pas de leur porte.

MAIS QU'EN EST-IL, FINALEMENT, DES OBLIGATIONS DE CHACUN ?

Et bien notre ordonnance de police administrative générale (disponible sur le site web de la Ville) indique, dans son « Chapitre IV :

Du nettoyage de la voie publique », que **le désherbage et le balayage des trottoirs et accotements situés le long de propriétés privées bâties sont à la charge de l'occupant/propriétaire** et ce, jusqu'au filet d'eau. Au-delà, l'entretien incombe à la commune.

Dans les zones piétonnes, ces obligations s'étendent jusqu'à la moitié de la largeur de la voie publique s'il y a un immeuble habité en face. S'il n'y a pas d'immeuble ou que celui-ci est inhabité, le balayage et le désherbage doit être effectué jusqu'à 8 mètres depuis la limite de la propriété.

Concernant **les déchets** (détritus, feuilles d'arbres, etc.) et **les excréments d'animaux**, c'est la même règle qui prévaut : **chacun est responsable de la propreté aux abords de sa propriété.**

Ces mesures, bien que contraignantes aux yeux de certains, ont de **véritables raisons d'être** :

- Un trottoir bien dégagé facilite la circulation des personnes à mobilité réduite ;
- Le nettoyage régulier des voies piétonnes participe à la préservation d'un cadre de vie propre et agréable pour tous. En effet, bien souvent, la crasse attire la crasse ;
- Certaines espèces de végétaux de nos trottoirs/accotements sont très envahissantes et entraînent un déséquilibre de la biodiversité, comme certains chardons, par exemple.

Pour finir sur une note moins amusante mais toute aussi essentielle, sachez que le non-respect d'obligations comprises dans l'ordonnance de police est assorti de **sanctions administratives qui peuvent s'élever jusqu'à 350 €.**

Donc, à vos brosses et grattoirs, et c'est parti pour le désherbage ! 😊

GROUPE D'ACTION LOCALE PAYS DE HERVE

Place de l'Hôtel de Ville, 1
4650 Herve



1) ACHATS GROUPÉS D'ARBRES FRUITIERS HAUTE-TIGE ET DE PLANTS DE HAIES



Arbres fruitiers hautes tiges

Vous aimez les fruits locaux et sans pesticides ? Pourquoi pas planter un arbre chez vous ? Vous souhaitez compléter un verger ? Aider les insectes butineurs ? Participez à l'achat groupé de fruitiers haute-tige, variétés locales et robustes organisé par Agraost / Natagriwal en partenariat avec le GAL Pays de Herve.

Plants de haies

Le GAL «Pays de Herve», le GAL «Entre-Vesdre-et-Gueule» et le GAL «100 Villages, 1 Avenir» organisent un achat groupé de plants de haies en partenariat avec des pépiniéristes de la région.

Aubépine, charme, framboisier, hêtre, sureau ... choisissez parmi la vingtaine d'essences locales proposées à un prix avantageux ! La plupart des plants sont proposés au prix de 0,9 € / pièce.

Informations pratiques

Les listes des essences proposées et les bons de commande sont téléchargeables sur le site de la Semaine de l'Arbre au Pays de Herve **www.bocagepaysdeherve.be**.

Les commandes doivent être rentrées pour le 08 octobre 2020.

La livraison dans le Pays de Herve aura lieu le samedi 28 novembre 2020 à Herve.

Personnes de contact

Pour les arbres fruitiers hautes-tiges : Gisela HENNES (ghennes@natagriwal.be - 080/22.78.96).

Pour les plants de haies : Jérôme BRULS (jerome.bruls@botrange.be - 080/44.03.92).

2) SEMAINE DE L'ARBRE AU PAYS DE HERVE

Du 23 au 29 novembre 2020, des actions auront lieu sur le thème des arbres, arbustes et plantations, à travers tout le Pays de Herve !

Au programme : distributions d'arbres et de plants de haies, découverte des vergers, plantations, lectures contées, ateliers artistiques, balades, etc.

Retrouvez l'agenda complet sur le site **www.bocagepaysdeherve.be**.

Le Groupe d'Action Locale (GAL) Pays de Herve organise la 4ème édition de la Semaine de l'arbre au Pays de Herve en partenariat avec plusieurs associations locales et communes. De nombreuses activités sont proposées... pour les grands, pour les petits, pour les passionnés, pour les novices, pour les jardiniers, pour les rêveurs, pour les entrepreneurs, pour les agriculteurs, ... Il y en aura pour tous les goûts !

Personne de contact

France GOFFIN (france.goffin@galpaysdeherve.be - 0477/92.08.31).

CIMETIERES

Cette année, la Ville de Limbourg s'est attelée à la tâche afin d'offrir aux visiteurs de ses cimetières **plus d'espaces verts, propices à la quiétude et au recueillement**. L'enherbement des différents cimetières de l'entité, qui a débuté en mai de cette année, devrait se poursuivre durant les prochains mois.

Les cimetières de Goé et Limbourg sont maintenant entièrement enherbés, celui de Dolhain est en cours. Le cimetière de Bilstain est quant à lui en attente au vu des nombreuses exhumations qui y sont prévues.

Ce projet s'inscrit dans une optique de préservation de la biodiversité et vise la réduction de travail lié à l'entretien des cimetières puisque l'utilisation des produits sanitaires est dorénavant interdite.

Des aménagements futurs sont également prévus afin de rendre ces endroits encore plus hospitaliers.

Pour toutes questions relatives à ce sujet, n'hésitez pas à contacter le service des cimetières :

Florence Léonard | 087/30.61.00.

Voici un bel aperçu
du travail déjà effectué.



CULTURE

LA BIBLIOTHÈQUE

Horaires

Mardi : 13h00-18h00
 Mercredi : 9h00- 12h00
 et 13h00-18h00
 Jeudi : 13h00-17h00
 Vendredi : 13h00-18h00
 Samedi : 9h00-13h00



☎ 087/30.61.90
 bibliotheque.pret@ville-limbourg.be



Retrouvez-nous sur
facebook

La bibliothèque est aussi sur Facebook !!!

Les Nouveautés

Barbara ABEL	Et les vivants autour
Françoise BOURDIN	Quelqu'un de bien
Donato CARRISI	Le Jeu du chuchoteur
Jean-Christophe GRANGE	Le Jour des cendres
Lars KEPLER	Lazare
Raymond KHOURY	Le Secret ottoman
Agnès LEDIG	Se le dire enfin
Laure MANEL	L'ivresse des libellules
Guillaume MUSSO	La Vie est un roman
Jussi ADLER-OLSEN	Victime 2117
Leïla SLIMANI	Le Pays des autres
Aurélien VALOGNES	Né sous une bonne étoile

Vous avez des difficultés pour vous déplacer ? Un DRIVE est mis en place

Faites votre demande par téléphone : **087/30.61.90**

1. Le service s'adresse uniquement aux personnes domiciliées sur la commune.
2. Si vous êtes intéressés par ce service, merci d'envoyer un mail (bibliotheque.pret@ville-limbourg.be) en précisant vos nom, prénom, numéro de téléphone ainsi que le CODE-BARRE de votre carte lecteur et ce que vous désirez emprunter comme livres ou jeux (titres ou auteurs ou genre souhaité). Le service de prêt interbibliothèques est à l'arrêt pour le moment.
3. Les dépôts se feront au domicile des lecteurs.
4. Le personnel de la bibliothèque essaiera de répondre à vos demandes, dans les plus brefs délais. Avant de venir déposer les livres/jeux, nous vous recontacterons pour préciser l'heure à laquelle nous passerons chez vous.

PROJET AUSCHWITZ ET AUTRES...

Suite à la pandémie du Covid19, **le projet Auschwitz a été ajourné à l'année prochaine**. Toutes les manifestations pour les mois de septembre à novembre 2020 sont reportées au dernier trimestre de 2021. Les renseignements concernant ces événements seront communiqués, début 2021, dans votre bulletin communal.

La bibliothèque réitère son appel : nous recherchons des documents, des objets témoignant de la vie à Limbourg et dans les camps, pendant les années 1939-1945. Si vous avez une anecdote, un bout de la Grande Histoire à nous raconter, prenez contact avec nous ! Nous rassemblerons vos témoignages pour en faire un recueil. Un grand merci pour votre aide !

LES ANIMATIONS

Les animations reprennent mais sont **limitées à cinq enfants accompagnés chacun d'un adulte. Le port du masque est obligatoire**. Ces dispositions suivent les mesures sanitaires en vigueur et peuvent changer en fonction de celles-ci.

*Animations bébés

Les animations **GRATUITES** pour les enfants de 9 mois à 2 ans ½ ont lieu **le 1er samedi et le 3ème mercredi de chaque mois à 10h et sont suivies d'un emprunt de livres**.

L'animation dure environ une ½ heure, est ponctuée de lecture et de comptines.

*Animations pour les enfants de 2 ans ½ à 5 ans

Les animations **GRATUITES** pour les enfants de 2 ans ½ à 5 ans ont lieu **le 1er samedi de chaque mois à 10h45 et sont suivies d'un emprunt de livres**.

Merci de bien veiller à vous inscrire (087/30.61.90 ou bibliotheque.pret@ville-limbourg.be).



☎ 087/30.61.92
ludothèque@ville-limbourg.be

Mercredi : 15h00-17h00
Samedi : 10h00-12h00

Poussez la porte... il ya des jeux pour toutes et tous ! De 9 mois à 120 ans ! Venez choisir parmi **plus de 850 jeux** ! Régulièrement des nouveautés : jeux d'ambiance, de coopération, de stratégie, d'apprentissage ou quizz...

Besoin d'aide lorsque vous découvrez un jeu ou pas envie de lire tout le livret de règles ? Le site « **LUDOCHRONO** » vous explique tout en 5 minutes chrono !!! (<https://ludovox.fr/category/video/ludochrono/>)

Cet été, nous avons proposé un grand jeu « indices » du 15 au 31 juillet inclus. Chaque jour, il fallait découvrir un jeu décrit par émoticônes sur la page FACEBOOK de la bibliothèque.

Entre le 19 août et le 05 septembre, date de clôture du concours, vous avez eu la possibilité de venir dans nos locaux (avec vos 10 réponses) pour répondre à une question supplémentaire ainsi qu'à la question subsidiaire.

Le gagnant a eu le bonheur de recevoir une boîte de jeu « 13 Indices » et des petits jeux ont été prévus pour les 3 suivants ! Merci à tous pour votre participation.

JEUNESSE

L'ACCUEIL TEMPS LIBRE POUR LES ENFANTS DE 2,5 À 12 ANS

Vive les vacances et les plaines d'été !!

Cette année encore, et ce malgré les conditions sanitaires que nous connaissons, le service Jeunesse et son équipe d'animations ont égayé haut la main l'été de nos petites têtes blondes.

Nous voudrions d'ailleurs remercier les parents pour leur confiance et l'équipe d'animations pour son professionnalisme et son sourire en cette période particulière.

Voici « nos plaines 2020 » en quelques images...



!!! ANNULATION !!!

Suite aux conditions particulières liées à la crise du Covid-19, l'édition 2020 de la journée « Place aux enfants » est annulée. C'est avec plaisir que nous donnons rendez-vous aux enfants, aux hôtes d'un jour et passe-muraille pour l'édition 2021.

ERASMUS +

Suite à son voyage d'étude en Finlande en octobre dernier, Catherine Ménestrey est revenue avec un projet Erasmus+ à mettre sur pied avec des jeunes de la commune. Ce projet s'articule autour de l'écologie et du recyclage et consiste en un échange de jeunes de différents pays : l'Espagne, la Lettonie, la Pologne ainsi que la Roumanie.

Un premier échange en Roumanie était prévu début juillet et un second en Pologne en septembre. Malheureusement, compte tenu de la situation sanitaire, ces échanges sont reportés à 2021 mais les jeunes ne restent pas inactifs pour autant ; en effet, leur projet de mobilité va démarrer en octobre par des échanges virtuels : rencontres, réunions, préparation... que de travail et d'investissement de leur part.



MAISON DE JEUNES

Un peu de nouvelles concernant l'avancement du projet Maison de Jeunes à Dolhain... Les statuts de la future Maison de Jeunes sont passés au Conseil Communal en juin dernier pour approbation et désignation des représentants communaux. En effet, le projet avance petit à petit et, fin septembre, les statuts seront publiés au Moniteur belge afin de créer l'ASBL.



QUI DIT « RENTRÉE » DIT « NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS » !

Alors... SI :

- tu es né en 2010 et/ou tu entres en 5ème primaire dans une école extérieure à la commune ;
- tu habites sur la commune de Limbourg ;
- tu as plein d'idées afin d' « améliorer » notre belle commune ;
- tu as envie de construire des projets avec d'autres enfants de ton âge ;

Contacte le service Jeunesse au 087/76.04.26 ou par mail : annefrance.collette@ville-limbourg.be afin de poser ta candidature. Date limite du dépôt des candidatures : **23 septembre 2020**.

Une fois le Conseil mis en place, vous vous rencontrerez environ 1 à 2 fois par mois (le jeudi de 15h45 à 17h00 dans la Salle du Conseil de l'administration communale) afin de travailler avec les autres conseillers sur des projets d'intérêt collectif.



Voici quelques thématiques qui peuvent être abordées dans le cadre du CCE :

- la sécurité routière ;
- les sports et les loisirs ;
- l'environnement et la propreté publique ;
- l'aide aux personnes, la solidarité ;
- la santé ;
- l'aménagement de l'espace ;
- autres : comme bourse d'échange de jouets ...

Voilà, on t'attend avec toutes tes idées, tes envies et ton dynamisme de « jeune conseiller en devenir » !

Nous, les enfants du CCE n'avons pas chômé durant cette période de confinement !

Nos projets étant figés. Nous avons décidé d'en réaliser d'autres avec les moyens du bord et la situation sanitaire dans laquelle nous étions.

Anne-France nous a donc proposé des projets centrés sur les personnes âgées qui, en période de confinement, étaient peut-être plus isolées que nous.

Nous avons donc réalisé un panneau à messages pour les 2 maisons de repos, nous avons distribué des cartes avec des petits mots d'encouragement, aux personnes âgées et enfin nous avons réalisé un petit film afin de dire aux Limbourgeois de rester chez eux.

Nathan, Maelys, Victoria, Florie, Bruce, Bénédicte, Alice, Salomé, Emeline, Naïla, Lilya, Mona, Léna, Eléonor, Tiphannie, Evan, Gresa, Emmy, Chiara, Liana, Nathan et Jeanne (les enfants du CCE)

& Anne-France, coordinatrice du CCE



ÉTÉ SOLIDAIRE

Le Plan de Cohésion Sociale et le CPAS de la Ville de Limbourg en partenariat avec le service travaux, ont, par le biais de cet « Été Solidaire 2020 », eu l'idée de remettre en état le « chemin du chat » ainsi que le « chemin des écureuils » qui montent sur Limbourg. Ces chemins de promenade avaient été aménagés lors de l'action Été Solidaire 2011. En effet, le remplacement de certains rondins dans les escaliers ainsi que l'élargissement du chemin s'avéraient nécessaires afin de rendre à nouveau praticables ces chemins.

Pendant 15 jours, huit jeunes issus de la commune se sont mobilisés afin de réaménager ces lieux. Différents poteaux de promenade ont également été placés à plusieurs endroits de la commune afin que le Syndicat d'Initiative puisse y placer des balises. Pour ce faire, ils se sont initiés à différents métiers : menuiserie, maçonnerie, jardinage... Les jeunes étaient encadrés par deux éducateurs, une assistante sociale ainsi qu'un ouvrier communal présent pour leur inculquer son savoir.

C'est dans la bonne humeur et la satisfaction de voir leur travail terminé et apprécié, que les jeunes ont clôturé ces deux semaines par une inauguration sous le soleil.

Nous remercions le CPAS, le service Jeunesse, le service des Travaux et bien sûr les jeunes pour le travail réalisé lors de cette édition 2020.



PLAN DE COHESION SOCIALE



LANCEMENT d'une nouvelle permanence d' « Ecrivain public » !

L'écriture n'est pas un don. Ecrire, cela s'apprend, cela se pratique.

La maîtrise de l'écrit est donc intimement liée aux conditions d'existence de chacune et chacun. Scolarité, milieu socioculturel, origine, histoire personnelle : nous ne sommes pas tous égaux face à l'écriture.

C'est pour lutter contre cette forme d'inégalité que « Présence et Action Culturelles » (PAC), mouvement d'éducation permanente, a créé un dispositif de formations d'écrivains publics et développe **un réseau de permanences gratuites à travers toute la Fédération Wallonie-Bruxelles.**

La fonction principale d'un-e écrivain-e public-que est de permettre aux personnes d'exprimer, avec leurs propres mots, leurs requêtes, émotions ou envies. Au-delà de l'accompagnement à la rédaction de documents, les écrivain-e-s public-que-s proposent aux citoyennes et citoyens un soutien à la compréhension des documents, tant sur la forme que sur le fond. Les permanences de nos écrivains publics proposent un accompagnement individualisé, en toute confidentialité. (Vous devez écrire une lettre à votre propriétaire ? Remplir un formulaire auprès de votre syndicat ? Ecrire un mot à une connaissance pour lui témoigner votre soutien ?)

Les permanences sont gratuites. Ouvertes à toutes et à tous, les permanences sont mises en place dans des institutions, administrations et associations partenaires.

C'est dans cet esprit que nous proposons, depuis le mercredi 2 septembre, une nouvelle permanence dans la commune de LIMBOURG, en étroite collaboration avec le PLAN DE COHESION SOCIALE.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Quartier du Vieux-Moulin 1 - 4830 LIMBOURG

Tous les mercredis de 9h à 12h (sauf congés et vacances scolaires)

Infos : 087/85 00 36 ou ecrivainpublic.limbourg@gmail.com



SPORTS

STAGE SPORT-ALLEMAND - FEELSPORT

Du 17 au 21 août a eu lieu notre deuxième stage allemand et sport à l'école communale de Limbourg organisé en partenariat avec la Ville de Limbourg. Notre concept « apprendre une langue tout en bougeant » a énormément plu à nos jeunes stagiaires qui sont revenus à la maison avec un tas d'expressions en allemand, fatigués mais très contents des nombreuses activités que nous leur avons proposées.

Encore un grand merci, vielen Dank !



Chères sportives, chers sportifs,

La fin de la saison 2019-2020 a été grandement chamboulée, nous le savons tous, par la crise sanitaire. Cette saison 2020-2021, quoique toujours perturbée, laisse entrevoir un retour vers une pratique sportive plus normalisée. Réjouissons-en nous !

Vous trouverez ci-dessous, à l'initiative du service des Sports, **les activités sportives qui reprennent en ce mois de septembre.** Un conseil : n'hésitez pas à contacter ces clubs pour y effectuer un essai, ils vous accueilleront certainement avec le plus grand enthousiasme.

PROGRAMMATION SPORTIVE DE LA SAISON 2020-2021 DANS LA COMMUNE DE LIMBOURG !

EN EXTÉRIEUR

Nom du Club	Discipline(s)	Adresse	Contacts
« La Royale Union Limbourg F.C. »	Football	Avenue Victor David n°197 Dolhain (Limbourg)	Marc Schyns : 0498/32.52.16
« Le FC Goé »	Football	Rue Vesdray n°10 Goé (Limbourg)	Gaetan Lemmens : 0499/98.44.12
« Pétanque club Goé »	Pétanque	Rue Vesdray Goé (Limbourg)	Roger Claes : 0478/58.16.81
« Cyclo Tourisme Limbourg »	Vélo de route	Terrain de football de l'Union Limbourg	Gérard Bruyère : 0471/59.71.94
« Royal Dolhain Vélo »	Cyclotourisme	/	Thomas Hercot : 087/76.27.77

PROGRAMMATION SPORTIVE DE LA SAISON 2020-2021 DANS LA COMMUNE DE LIMBOURG !

EN INTÉRIEUR

AU CENTRE SPORTIF - Rue Wilson n°38 – Dolhain

Nom du Club	Discipline(s)	Horaires	Contacts
« Sen no sen »	Karaté	Lun : 18h30-21h ; Sam : 9h30-14h	Bernard Delhez : 0495/51.94.05
« La Royale Ducale »	Gymnastique – Gym douce	Lun : 16h30-18h30 ; Mar : 16h30-21h ; Mer : 13h30-21h ; Jeu : 16h30-18h30 ; Ven : 10h-12h et 16h30-21h ; Sam : 9h30-12h30	Jeannine Hercot : 0496/14.82.39
« Mudojang »	Taekwondo - Haidong-gumdo - Hapkido	Jeu : 18h30-21h ; Dim : 10h-13h	Pierre-Eric Pyre : 0495/50.97.80
« Les Ducs »	Net-volley (seniors)	Lun : 15h-17h ; Jeudi : 15h-17h ; Ven : 15h-17h	Marie-Jeanne Engel : 0497/22.63.77
« Les Fous du volant »	Badminton	Lun : 10h-12h ; Mer : 19h-21h	Renaud Vandegar: 0496/26.40.10
« Les Copains du net »	Net-volley (seniors)	Mar : 19h-22h	François Charpentier : 0473/78.33.23
« Le VBCL »	Volley-ball	Lun : 18h-21h30 ; Jeu : 18h-21h30 ; Ven : 19h-23h (1X/2) Dim : 10h30-13h30	Stéphan Pyre : 0494/74.56.70
« L'Académie des sports »	Multisports	Mar : 16h30-18h ; Jeudi : 17h-18h	Marie-Catherine Boulanger : 04/279.76.02
« Sport pour tous »	Minifoot – Multisports	Mer : 13h30-16h ; Sam : 14h-18h	Philippe Sauveur : 0471/95.28.98

A L'ECOLE COMMUNALE DE LIMBOURG – Place St Georges n°53 – Limbourg haut

« Sen no sen »	Karaté	Mer : 18h30-21h	Bernard Delhez : 0495/51.94.05
« Mudojang »	Taekwondo - Haidong-gumdo - Hapkido	Mar : 17h30-20h30 ; Sam : 10h-13h	Pierre-Eric Pyre : 0495/50.97.80
« Tai chi chuan »	Tai chi chuan	Lun : 17h30-18h30 ; Jeu : 17h30-18h30	Jean-Marc Legros : 087/46.08.60
« Alhembra »	Danse Flamenco	Dim : 10h-13h	Jean-Michel Cuenca Dos Santos : 0496/06.93.12
« Zumba Lejeune » NEW !	Zumba	Lun : 19h30-20h30	Géraldine Lejeune : 0472/97.42.61

A L'ECOLE COMMUNALE DE BILSTAIN – Neupré n°37 – Bilstain

« Chamarydance »	Zumba fitness, Zumba Step, Kuduro-fit, Strong By Zumba, Abdos-fessiers, Pilates et Danse moderne	Lun : 20h-21h ; Mar : 19h-20h ; Mer : 20h-21h ; Jeu : 18h-21h ; Sam : 9h30-12h45	Maryse Coppens : 0471/24.85.51
------------------	--	--	-----------------------------------

A L'ECOLE DU DUC DE MALBOROUGH – Rue Guillaume Maisier n°56 – Dolhain

« T.T. Dolhain »	Tennis de table	Mer : 16h30-18h30 (débutant) -17h30-19h30 (confirmé) Jeu : 19h-22h (libre)	Franck Destrebecq : 0497/48.80.19
------------------	-----------------	--	--------------------------------------

MESURES LIEES A LA CRISE SANITAIRE CONCERNANT LE SPORT:

www.aes-asbl.be



ROYAL SYNDICAT D'INITIATIVE DE LIMBOURG ASBL

www.limbourg-tourisme.com

Chers amis visiteurs,

Après les nombreuses difficultés liées à l'apparition du Covid-19, c'est avec un immense plaisir que nous vous accueillerons à nouveau au cœur de notre belle Ville de Limbourg. **Certaines modifications dans le programme initial ont été nécessaires.** De plus, **il faudra dorénavant réserver vos visites guidées et balades nature** à l'avance !

Pour votre plus grand plaisir et pour vous détendre en toute sécurité, notre équipe vous invite à participer à de nouvelles expériences. Les passionnés de marche pourront se divertir avec notre rallye touristique de plus de 23 km et nos nouvelles balades balisées.

Pour les passionnés, nos exposants artistiques se feront une joie de vous présenter leurs œuvres dans une ambiance intimiste à l'espace Arvô. Parce que l'art est la plus belle source d'apaisement.

L'équipe du Royal Syndicat d'Initiative de Limbourg vous souhaite d'ores et déjà d'excellentes découvertes. Retrouvez toutes les informations sur notre site internet : www.limbourg-tourisme.com

Chers amis promeneurs,

Laissez-vous tenter par un rallye touristique dans la commune de Limbourg. A réaliser seul ou en famille, il comporte 4 parties et s'étend sur plus de 23 km. Curieux d'en apprendre davantage sur Limbourg ? Ce rallye est pour vous ! Les meilleurs seront récompensés lors de la soirée de clôture de la saison touristique 2021.



RALLYE TOURISTIQUE 2020 - 2021

A RETIRER :

ARVÔ : 30, Place Saint-Georges - 4830 Limbourg
- Le week-end et jours fériés -

MTPV : 86, Rue Jules Cerexhe - 4800 Verviers

WWW.LIMBOURG-TOURISME.COM



BALADES ET VISITES

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE DE 13H À 16H30

Balade et cueillette « Avec l'automne, les champignons ! »

Chaussez vos bottes de caoutchouc et prenez votre panier pour nous rejoindre et passer un super moment en famille, entre amis ou bien seul, dans les sous-bois de notre région. L'occasion rêvée de découvrir, lors d'une cueillette, les différents types de champignons et apprendre à les identifier.

- Départ : étangs de la Borchène
- P.A.F. : 4€/pers. (gratuit pour les – de 12 ans)
- Informations pratiques : Emporter un panier ou un sac en papier solide, un petit couteau et un livre d'identification (si possible)
- Vêtements adaptés à la météo du jour, chien non admis.
- **Contact** : M. Jérôme | 0478/93.34.55 – guide nature



DIMANCHE 4 OCTOBRE DE 14H À 16H

Visite guidée historique « Nos collines ennemies »

Perchée sur le promontoire rocheux, protégée par la nature, la forteresse de Limbourg possède une solide réputation de citadelle imprenable. Mais l'évolution de l'artillerie et le perfectionnement de la stratégie militaire vont bientôt venir à bout des remparts limbourgeois.

- Départ à l'Arvô, place Saint-Georges 30, 4830 Limbourg
- P.A.F. : 4€/pers. (gratuit pour les – de 12 ans)
- **Contact** : Huberty S. | 0494/59.55.91



DIMANCHE 11 OCTOBRE DE 14H À 16H30

Visite guidée « Autour des métiers d'antan »

Partons sur les traces de témoins du passé industriel (matériel, immatériel, processus de production) qui ont fait la richesse de la ville de Dolhain. Des métiers souvent prenants, physiques ou exercés par des passionnés dans leur domaine. Et que sont devenus ces métiers d'antan dans notre monde hyperconnecté et individualiste ?

- Départ : parking du Delhaize, avenue Reine Astrid 3, 4831 Limbourg
- P.A.F. : 4€/pers. (gratuit pour les – de 12 ans)
- Parcours urbain de 4 km, chaussures confortables à prévoir
- **Contact** : Becker P. | 0496/43.87.88



DIMANCHE 18 OCTOBRE À 10H

Balade nature dans l'Hertogenwald.

Une fois encore, nous vous donnons rendez-vous pour une balade bucolique en compagnie de notre amoureux de la marche, monsieur Freddy Vermeire.

- Départ : place Léon d'Andrimont, 4830 Dolhain
- Covoiturage possible suivant le lieu de départ
- P.A.F. Gratuit
- Distance : +- 15 km
- Précautions : prendre de bonnes chaussures de marche et votre pique-nique
- Nos amis les chiens ne sont pas admis
- **Contact** : Vermeire F. | 087/76.25.11 ou 0472/51.91.14



EXPOSITIONS ESPACE ARVÔ

Place Saint Georges 30 Limbourg-Haut

Mercredi, jeudi, vendredi : de 14 à 18h.

Week-end et jours fériés de 13 à 18h.

- Du 16 au 27 septembre

Danielle BASTIN

Artiste peintre autodidacte, j'aime appréhender les matières, les textures et les supports. Mon univers est très varié et ma personnalité artistique est guidée par la chromatique. Je puise mon inspiration dans la recherche des couleurs et les dégradés. Mes choix esthétiques figuratifs ou abstraits allient sensibilité et nuance.



Marie-Ange PAQUET

Un premier apprentissage de peinture à l'huile dans un atelier, ensuite, à l'université du 3ème âge, je continue la technique de l'huile que j'ai prolongé ensuite par la technique dite « à tempera » pratiquée par les peintres italiens de la Renaissance et enfin une approche de l'enluminure.



ENSEIGNEMENT

ECOLE COMMUNALE DE BILSTAIN

Année scolaire 2019-2020 : nous ne t'oublierons pas de sitôt !

Nous n'allons pas revenir sur les événements qui ont rythmé nos journées les mois derniers mais nous tenons à mettre à l'honneur nos grands de 6^e année !

Ils n'ont malheureusement pas eu l'occasion de se confronter à l'épreuve du CEB. La plupart d'entre eux auraient pourtant souhaité s'y frotter et voir de quoi ils étaient capables. Pour notre part, nous connaissons leurs capacités et les avons mis à l'honneur quant à leur scolarité dans notre école. Nous leur souhaitons, une fois de plus, tout le meilleur pour l'avenir qui s'offre à eux.



Année scolaire 2020-2021 : c'est parti !

Bien que particulières cette année, les vacances permettent à chacun, petit ou grand, de recharger ses batteries et d'être en pleine forme pour entamer une nouvelle année scolaire !

C'est donc avec énergie et enthousiasme que l'équipe bilstainoise a repris le chemin de l'école depuis ce 1^{er} septembre.

Cette année sera rythmée par différents projets : mise en place du plan de pilotage, création d'un potager, aménagement de parterres avec les élèves...

C'est dans une atmosphère chaleureuse et sécurisante, (et avec les mains toutes propres !) que nous avons l'intention de vivre avec nos élèves.

Nous ne manquerons pas de vous faire vivre nos aventures dans les prochaines éditions de l'Infor Limbourg.

ECOLE COMMUNALE DE LIMBOURG



Le mois de juin semble déjà bien loin avec cette nouvelle année scolaire qui se profile... Et pourtant, malgré le contexte, en juin dernier, les activités se sont succédé à l'école de Limbourg.

Tout d'abord, une bonne nouvelle est tombée ! **Nos élèves de 5^{ème} et 6^{ème} années ont remporté le prix de l'encouragement au concours « Génération zéro watt ».** Grâce à leurs efforts et aux investissements réalisés par la Ville de Limbourg, ils sont parvenus à diminuer la consommation électrique de l'école de 22%. Félicitations ! L'école de Limbourg prouve

une fois encore son investissement dans des projets citoyens. L'ensemble de l'équipe éducative a l'ambition d'amener chaque élève à devenir un futur adulte responsable et autonome, capable d'apprendre toute sa vie !

Les excursions et autres activités traditionnelles de fin d'année n'ont pas pu s'organiser. Qu'à cela ne tienne ! L'imagination et la créativité des enseignants ont permis aux enfants de se sentir bien, d'apprendre et de s'amuser : circuit de jeux dans la cour, décoration de pierres voyageuses, jeux d'eau, dégustation de glaces... amusement garanti pour tous !

Pour toute information concernant notre école, n'hésitez pas à téléphoner ou à prendre rendez-vous pour une visite au 087/76.32.37.



ECOLE COMMUNALE DE GOÉ

l'école communale de Goé:
Une école qui vit,
Une équipe qui bouge,
Des enfants qui s'épanouissent.

Bonne rentrée à tous ! Tout va bien aller !
Cordialement, l'équipe de l'école communale de Goé.



LES SOCIÉTÉS



LE CONSERVATOIRE DE VERVIERS, MA FAÇON DE BOUGER !

Etablissement d'enseignement artistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles né il y a près de 150 ans, le **Conservatoire de Verviers** - dont la maison mère se situe au centre-ville de l'ancienne cité lainière - accueille chaque année 2000 élèves guidés par une équipe de 80 professeurs professionnels. Les domaines des Arts de la Parole et du Théâtre, de la Musique et de la Danse y sont enseignés du lundi au samedi pour les apprentis artistes âgés de 5 à... 105 ans.

Toutes les générations peuvent y apprendre à jouer d'un instrument, à lire une partition, à chanter, à composer, à faire du théâtre, à prendre la parole en public, à danser, à improviser, à interpréter, à bouger, à respirer.

Depuis plus de 40 ans, le Conservatoire est également implanté au centre de la Ville de Limbourg et de la Ville de Herve au sein de sections qui organisent des cours de formation musicale, de formation instrumentale et des cours complémentaires diversifiés et rassembleurs. Des liens étroits et fréquents unissent ces trois implantations.

Au cœur de la Ville de Limbourg

Active dans des locaux mis à disposition par l'administration communale rue des Ecoles, une équipe enthousiaste de professeurs se relaie du lundi au samedi afin d'offrir aux habitants de la commune et des villages environnants une multitude de cours dédiés à la musique. Un professeur y enseigne le cycle complet de formation musicale (6 classes de la formation 1 à la qualification 2), alors que d'autres y transmettent leur passion pour la guitare, le chant, le saxophone, le piano, le chant d'ensemble, la trompette, le bugle, la guitare d'accompagnement, le trombone et le tuba.



Les nouveautés de la rentrée 2020-2021

Un cours d'éveil musical pour les élèves de 5 et 6 ans s'ouvre au sein de la section. Il sera assuré par un jeune professeur du Conservatoire habitant dans la commune en la personne de Robin Di Marzio. C'est le cours idéal pour faire découvrir aux jeunes enfants l'univers des sons, du rythme, du chant et de les préparer au choix et au futur apprentissage d'un instrument.

Les cours de flûte traversière (prof. : Sandrine Desmet) et de clarinette (prof. : Nicolas Raymond) font leur retour au sein de la section. Ces deux jeunes professeurs sensibles à la pratique musicale de groupes (ensembles, harmonies, fanfares, orchestres) viennent compléter l'offre pédagogique afin de contribuer au renouveau des sociétés musicales locales.

D'autres cours peuvent également rejoindre l'offre proposée en fonction des demandes et des places disponibles (accordéon, basson, cor, harpe, percussion, etc...). Convivialité et atmosphère familiale caractérisent cette section encore trop méconnue des Limbourgeois.

Une pédagogie en mouvement

Depuis de très nombreuses années, les cotes en pourcentage ont disparu de nos principes d'évaluation afin d'éviter classements et comparaisons contre-productives. Nos professeurs privilégient une pédagogie active qui place l'élève au centre de toutes ses actions, respecte son rythme d'apprentissage et favorise sa prise d'autonomie. Une grande complicité anime l'équipe pédagogique de notre section limbourgeoise permettant à chaque élève de grandir musicalement sans pression et avec un souci constant de son épanouissement.

S'inscrire aujourd'hui dans une école artistique, c'est l'assurance de s'y épanouir loin de l'image élitiste d'antan.



Offrir à chaque personnalité la possibilité de s'exprimer, de (se) découvrir, de prendre confiance, de s'intégrer, de partager, de se cultiver et de rayonner, telles sont les valeurs que cette section du Conservatoire défend pour le bien-être de tous les Limbourgeois.

Téléphone du bureau d'accueil du Conservatoire : **087/ 39 49 89**

Mail : **info@conservatoire-verviers.be**

Page Facebook : **www.facebook.com/conservatoire.verviers**

Site internet : **www.conservatoire-verviers.be**

ECOLE NOTRE DAME DOLHAIN

Cette année scolaire s'est achevée de manière très spéciale... Pendant le confinement, nous avons essayé de garder au mieux le contact avec nos petits élèves : mails réguliers, mises en route de plateformes de travail, création d'une page Facebook regroupant les parents, réalisation de dessins pour les aînés, etc...

Nous avons voulu garder l'esprit familial de l'école malgré cette période inédite en pensant aux mamans « confinées ». Une enveloppe contenant un bricolage ainsi qu'une carte ont été proposées à chaque enfant. Merci aux papas pour leur aide !! A plusieurs reprises, certaines enseignantes ont sillonné Dolhain afin d'apporter le travail des primaires et les activités des maternelles. Durant cette période, nous avons également rafraîchi deux panneaux dans la cour de récréation.

Nous pensons maintenant à la rentrée, nous vous rappelons que nous avons à présent une grille complètement sécurisée. En effet, la grille ne s'ouvre plus qu'électroniquement à l'aide d'un code ou d'un badge. Elle ne sera ouverte que quelques minutes afin de permettre l'entrée des parents aux heures adéquates.

Et ce n'est pas tout, notre projet numérique a été sélectionné ! Nous aurons donc cette année un tableau interactif pour les classes de 3ème et 4ème. Ainsi, toutes les classes en seront équipées. Nous recevrons également des ordinateurs et des tablettes. Ce matériel nous permettra de réaliser un portfolio numérique en « savoir écrire » que les parents pourront consulter.



La réalisation de notre espace vert est toujours en cours malgré cette fin d'année compliquée ! Nous pourrions y observer la nature, faire pousser des fruits et des légumes. Nous espérons d'ailleurs accueillir les lapins demandés par les enfants... De plus, un nouveau module de jeux pour les maternelles va être installé. Nous espérons pouvoir en profiter rapidement !

Nous serons toujours heureux de vous rencontrer donc n'hésitez pas à venir à l'école pour de plus amples informations et de nouvelles inscriptions. Vous pouvez prendre contact au (087/76 32 47) ou via le nouveau site internet : <https://ecoleslibreslimbourgneux.weebly.com/>

BIENVENUE À...

30.04.2020	PETIT-JEAN Mia	Rue Joseph Wauters, 67	4830 LIMBOURG
09.05.2020	TIMMERMANN Clément	Au Pairon, 45	4831 LIMBOURG
18.05.2020	TENAN Pablo	Rue des Ecoles, 84/2ét.	4830 LIMBOURG
09.06.2020	HECK Maxim	Rue Joseph Wauters, 138	4830 LIMBOURG
11.06.2020	PHILIPPO Léonard	Rue Oscar Thimus, 80/1ét.	4830 LIMBOURG
01.07.2020	FRAIKIN Léna	Route de la Ferme Brûlée, 34	4830 LIMBOURG
02.07.2020	TERLOEV Mansour	Rue Wilson, 9/2Bt4	4830 LIMBOURG
13.07.2020	RUELENS Gwanaelle	Rue Oscar Thimus, 57/1ét.	4830 LIMBOURG
04.08.2020	ARNAUTS Théo	Les Grands Prés, 9	4831 LIMBOURG
06.08.2020	PIRONT Raphaël	Au Pairon, 47	4831 LIMBOURG
08.08.2020	GAILLARD Sara	Rue du Monument, 23	4834 LIMBOURG
09.08.2020	LAMALLE Tilia	Avenue Victor David, 90	4830 LIMBOURG
11.08.2020	MASSAFI Oweis	Rue Guillaume Maisier, 2/1ét.	4830 LIMBOURG
12.08.2020	DELFOSSÉ Noé	Rue Robert Peutat, 14	4834 LIMBOURG

ILS SE SONT MARIÉS

27.06.2020	BOLMAIN Philippe & SONEGO Nathalie	18.07.2020	PONSARD Wendy & KEMPENAER Amaury
27.06.2020	KEVERS Nathalie & MAAS Christophe	25.07.2020	JOST Alain & LANGE Nancy

ILS NOUS ONT QUITTÉS

23.05.2020	DARIMONT Guy né à Jalhay le 02.05.1939, décédé à Verviers
31.05.2020	FEY Marie née à Limbourg le 25.12.1940, décédée à Limbourg
01.06.2020	DELSEMME Fernande née à Verviers le 16.10.1938, décédée à Limbourg
10.06.2020	ERNST Pierre né à Verviers le 16.10.1938, décédé à Limbourg, époux de Bartelet Christiane
22.06.2020	GEORIS Damien né à Liège le 23.03.1995, décédé à Liège
24.06.2020	JANSSEN Jeannine née à Stembert le 29.02.1936, décédée à Liège
30.06.2020	HANIQUE Jean-Pierre né à Hermalle-sous-Argenteau le 10.11.1957, décédé à Plombières
04.07.2020	KLÄUSENER Julien né à Verviers le 14.12.1950, décédé à Limbourg
13.07.2020	HUPPERMANN Béatrice née à Liège le 04.05.1928, décédée à Limbourg
19.07.2020	FAGOT Marie née à la Calamine le 28.02.1939, décédée à Limbourg, veuve de Generet Jacques
26.07.2020	DETROOZ Jeannine née à Verviers le 14.10.1936, décédée à Limbourg
31.07.2020	PIRNAY Patrick né à Verviers le 15.06.1953, décédé à Eupen
02.08.2020	MEYER Johanna née à Losheim (Allemagne) le 10.08.1930, décédée à Eupen, veuve de Croix Victor
04.08.2020	COOLEN Gérard né à Dison le 31.03.1943, décédé à Liège, époux de Wertz Josiane
11.08.2020	RODRIGUEZ MARTINEZ Felipe né à Seville (Espagne) le 23.07.1941, décédé à Limbourg, veuf de Ferron Torres Mercédès
12.08.2020	HENDRIKS Maria née à Baelen le 25.03.1952, décédée à Eupen, veuve de Wertz Raymond
16.08.2020	VAN BOCKSTAEL Johannes né à Herzebrock (Allemagne) le 14.04.1945, décédé à Verviers, époux de Beaufort Anne



LES VISITEURS DU PASSÉ (CERCLE D'HISTOIRE DE LIMBOURG)

Nouvelle publication !

Dans un numéro précédent d'Infor Limbourg, nous avons fait paraître un avis annonçant la sortie pour le premier trimestre 2020 d'une nouvelle publication intitulée :

Mémoires du Dolhaimbourgeois Émile Hendrick au travers des années 1900 à 1950

Comme la sortie de ce livre a coïncidé avec le début de la pandémie et la prise de mesures concernant le confinement, nous voudrions profiter de cette édition, pour présenter à celles et à ceux qui n'en auraient pas eu connaissance, ce livre qui contient 227 pages et de nombreuses illustrations.

Divisé en deux chapitres, il rassemble les thèmes suivants :

A. La guerre 1914-1918 à Dolhain (entrée des Allemands en août 1914 / journal tenu du 9 décembre 1914 au 30 juillet 1915 / transcriptions des affiches collées à Dolhain / journal tenu du 17 juin 1918 au 11 août 1918 / guerre et libération : texte du papa d'Émile Hendrick, Joseph âgé de 70 ans).

B. Chroniques et anecdotes : Parmi les nombreux sujets traités, citons ceux-ci : Les noms de rue à Dolhain (avant et après 1946), les lieux-dits, la Cour de l'Amérique, les routes et les chemins, coutumes disparues, une promenade à Limbourg le 28 avril 1912, la défense des pommes de terre en 1941, périodes d'élections, l'origine du noviciat des Soeurs Franciscaines, proverbes spécifiquement wallons ... etc

Ce livre est en vente au prix de 20 € à la librairie Dethier, Avenue Victor David, n° 37 à Dolhain (087.76 30 34).

La place de Dolhain aux environs des années 1880



La fête à Dolhain à la Belle Epoque



PETITS DEJEUNERS OXFAM - ÉDITION 2020

En raison de la crise sanitaire l'édition de cette année qui devait avoir lieu en novembre est supprimée.



Au vu de l'évolution du Covid 19, le comité du Ducalien a dû prendre la décision d'**annuler la 39ème édition de son jogging de nuit du 10 novembre 2020.**

C'est l'occasion de remercier nos sponsors locaux qui nous suivent depuis de nombreuses années et qui vivent, en cette période d'épidémie, des moments très difficiles.

Le Président, Alain Plunus.



**COLLECTES
DE SANG
LIMBOURG**

25 septembre, 18 décembre
de 16h à 19h30

Arsenal des pompiers
Bêverie 35b

www.donneurdesang.be
info@croix-rouge.be
0800 92 245



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE, N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LA RÉDACTION POUR TOUTE CRITIQUE ET/OU INFORMATION